



# Infos Pratiques

## Population de la commune :

Selon l'INSEE à compter du 01 janvier 2012 le nombre d'habitants de la commune est de 442 habitants (Ce chiffre ne reflète pas la réalité, mais correspond à une moyenne calculée sur 2007).

## Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif : [www.calitom.com](http://www.calitom.com) ou 08.00.50.04.29

- Jour de collecte des ordures ménagères : tous les jeudis
- Jour de collecte des sacs jaunes : le mercredi en semaines impaires

**Les sacs sont à sortir la veille après 18 heures. Attention aux jours fériés, le ramassage est reporté généralement le lendemain.**

## Ramassage de ferraille :

Mercredi 08 février 2012. S'inscrire à la mairie avant cette date.

## Les tarifs municipaux :

### \* **Concessions de cimetière (nouveau cimetière uniquement)**

- Concessions de 15 ans 15,24 € le m<sup>2</sup>
- Concession de 30 ans 17,00 € le m<sup>2</sup>
- Concessions de 50 ans 20,00 € le m<sup>2</sup>
- Concessions perpétuelles 25,00 € le m<sup>2</sup> (accordées par décision du conseil municipal)

### \* **Columbarium :**

- Prix de la case du columbarium pour trente ans : 400,00 € (selon délibération du 28 juillet 2011)

### \* **Location du centre socioculturel**

Les tarifs de la mise à disposition du Centre Socioculturel sont les suivants :

	Habitants de la commune			Associations de la commune  Gratuit Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle	Hors commune		
	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle		Grande Salle	Cuisine	Petite Salle
1 <sup>er</sup> jour	90	20	30		160	60	70
Jour supplémentaire	50	10	20		90	40	50

### \* **Location du site de Puymerle**

Le site de Puymerle peut être loué aux tarifs suivants :

Habitants de la CDC de la Boixe : 30 Euros la journée

Hors CDC de la Boixe : 100 Euros la journée

### \* **Tarif cantine :**

Le tarif du repas est de 2,20 € (1<sup>er</sup> septembre 2009)

## Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

N° astreinte : 06.75.75.72.68

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mardi et mercredi de 9h00 à 12h00
- le jeudi de 14h00 à 17h30

(A appeler en cas d'urgence)

Les coordonnées de la mairie sont les suivantes :

Tel : 05.45.20.61.60 – Fax : 05.45.20.76.36 -

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr) Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)